



Institut  
de Formation  
en Droit  
Social  
de Paris

## L'égalité professionnelle

L'égalité professionnelle est un domaine que nous pensons toutes et tous connaître. Mais derrière l'apparente évidence des concepts et des leviers d'action, des statistiques et autres index, force est de constater qu'un long chemin reste encore à parcourir.

Cette formation a été conçue pour permettre aux membres des Commissions de l'égalité professionnelle mais également à tous les représentants au personnel désireux d'approfondir leurs connaissances et de disposer d'outils théoriques, pratiques et stratégiques pour agir en faveur de l'égalité professionnelle.



**Durée** : 2 jours (14 heures)



**Public** : Membres de la délégation du CSE, membres de la commission de l'égalité professionnelle, représentants du personnel



**Pré-requis** : Aucun pré-requis n'est nécessaire

## Objectif de la formation

---

- ◀ **Différencier et définir juridiquement** les concepts clés de l'égalité professionnelle (égalité, mixité, parité, principe de non-discrimination directe et indirecte, harcèlement, sexisme, etc.)
- ◀ **Mieux cerner** les enjeux éthiques, économiques et sociaux de l'égalité professionnelle
- ◀ **Mesurer l'impact** des stéréotypes de genre et de sexe sur les inégalités professionnelles
- ◀ **Proposer** une lecture critique des indicateurs retenus dans une organisation et un contexte donné et **identifier** les indicateurs pertinents
- ◀ **Cibler** les principaux leviers d'action en matière d'égalité professionnelle
- ◀ **Lutter contre** la standardisation des moyens d'action et des objectifs retenus
- ◀ **Concevoir** un suivi efficace et critique de la politique menée par l'employeur en faveur de l'égalité professionnelle

## Programme

---

### ■ Introduction

- État des lieux des inégalités dans le monde professionnel
- Impact des représentations culturelles et des stéréotypes de genre sur les pratiques et les parcours professionnels

### ■ Les concepts et principes juridiques clés de l'égalité professionnelle

- Égalité, parité, mixité
- L'égalité de rémunération entre les sexes, application du principe général « *A travail égal, salaire égal* »
- Principe de non-discrimination directe et indirecte, inégalités de traitement
- Agissements sexistes, harcèlement sexuel et harcèlement discriminatoire

#### **Quizz**

### ■ Les indicateurs et les leviers de l'égalité professionnelle

- Les informations à disposition du CSE

#### **Atelier** sur les indicateurs du rapport de situation comparées

- Intérêt et limites de l'index égalité femmes-hommes

#### **Débat**

- Les principaux domaines d'action en faveur de l'égalité professionnelle

### ■ La consultation sur l'égalité professionnelle

- L'égalité professionnelle, onglet obligatoire de la consultation annuelle sur la politique sociale
- Le rôle de la Commission politique sociale
- Le recours à l'expertise
- Rendre un avis

### ■ La place de la négociation collective

- Une négociation « *administrée* » au risque de la standardisation

- Suivi et renégociation de l'accord égalité

## ■ **Le contentieux des inégalités professionnelles**

- Les instances de contrôle et de recours
- La preuve des inégalités professionnelles
- Les sanctions et la prescription

### **Quiz de synthèse**

#### **Méthodes pédagogiques**

---

- ◀ **Méthode transmissive** (exposés, apports théoriques, conseils ...)
- ◀ **Méthode interrogative** (Quiz, QCM, ...)
- ◀ **Méthode coactive** (débats, travaux en sous-groupe, cas pratiques ...)

#### **Évaluations**

---

- ◀ **Évaluation pré-formative** (auto-positionnement sur les objectifs de formation, recueil des attentes)
- ◀ **Évaluation de satisfaction à chaud**

## L'IFDSP à vos côtés

---

L'IFDSP attache une importance toute particulière à l'environnement économique et social des instances et adapte systématiquement ses programmes pour répondre aux besoins et aux demandes des représentants du personnel.

Pour toute question relative à notre offre de formations, nos programmes, nos méthodes pédagogiques, nos tarifs, notre réseau d'intervenants ou toute autre demande, n'hésitez pas à nous contacter :

par téléphone au **01.53.82.01.00** ou **06 66 05 02 53**

ou par mail à l'adresse suivante : **contact@ifdsp.fr**

**Retrouvez toute l'équipe de l'IFDSP sur notre site : [www.ifdsp.fr](http://www.ifdsp.fr)**

L'IFDSP s'appuie sur une équipe de formateurs expérimentés composée d'Universitaires, de médecins, d'avocats et de représentants du personnel titulaires d'un Master 2 Juristes de Droit Social de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qui conservent tous une activité professionnelle en lien avec leur domaine de formation.

Rejoignez-nous !

